

Classeur d'incitation à l'écriture et d'aide au texte libre

Document de travail du 9/02/03 – GEM01

Nous réfléchissons à ce classeur pour des enfants de cycle 3 mais le concept peut certainement être étendu aux CE1. Et les CP ?

I – PRESENTATION DU CLASSEUR

1- Objectifs

Pour l'enfant	Pour le maître	Pour la classe
<ul style="list-style-type: none">- offrir la possibilité à l'enfant de choisir un projet d'écriture, de pratiquer le texte libre.- proposer aux enfants différents outils d'incitation à l'écriture, de correction et d'enrichissement des productions.- permettre une utilisation autonome des outils mis à disposition.	<ul style="list-style-type: none">- fonctionnement en ateliers autonomes afin que le maître soit disponible pour aider les enfants qui en ont besoin ou qui en font la demande et faire des corrections individuelles en direct.- faire écrire régulièrement les enfants sans alourdir le travail de préparation et de correction.	<ul style="list-style-type: none">- conserver un moment d'écriture quotidien et collectif (15 à 20 min), indépendant du projet d'écriture personnel, en fonction de la vie de la classe (événement, correspondance électronique avec d'autres classes...).

2 – Contenu du classeur

- des consignes d'écritures simples, originales, variées et donc motivantes, adaptées au niveau de l'enfant.
 - consignes ouvertes : « Ecris une histoire à partir de cette photo ».
 - consignes plus dirigées pour des enfants en difficultés : « Complète cette histoire écrite à partir de cette photo ».
- des textes d'auteurs à lire pour enrichir ses productions, se constituer une culture littéraire et aussi pour le simple plaisir de lire.
 - identification de la structure du texte (« je repère la structure du type de texte » : questions),
 - développer sa compréhension en lecture (« Je comprends ce que je lis » : questions), voir exemple de la fiche Petit Poucet (loin d'être parfaite mais c'est une idée ☺)
- des activités permettant d'enrichir son vocabulaire (« Je recherche des mots : homonymes, synonymes, mots de la même famille... »), de faire évoluer son style (exercices de recherche, de remédiation et d'entraînement face aux difficultés constatées).
- des outils et aides à l'écriture :
 - grilles de relecture,
 - recueils de vocabulaire, d'expressions,
 - dictionnaires de rimes, de synonymes,
 - fiches d'aide, de synthèse (dialogue, répétitions, utilisation des pronoms, temps, types de phrases, ponctuation, connecteurs...).

3 – Activités décrochées à partir des projets d'écriture

- travailler en orthographe à partir des erreurs produites dans les productions de textes (brevets d'orthographe, mots à apprendre, conjugaison...) :
« Pour faire la chasse aux fautes, il faut qu'il y ait de grands espaces d'écriture : on ne chasse pas dans les réserves ! » M. Barrios
- lire les productions à l'ensemble de la classe pour recevoir les avis, critiques et suggestions du groupe.
- valoriser et mutualiser les productions via différents supports (site Web inter-écoles, échanges par email, journal d'école, kamishibai, édition de livrets, textes et lectures à offrir...)

4 – Outils de référence

Rien de parfait puisque l'on réfléchit à cet outil !

- « Ecrire par plaisir » - « Pour le plaisir d'écrire » d'Alex Clérino
- « Vers les textes » - Editions MDI
- « Projet Ecrire » - Acces
- « Mon bibliotexte » - Bordas
- « Liste de mots sur un thème donné » - Fichier Edition Buissonnières (quelqu'un utilise ?)

[Fiches de relecture](#) - [Aide mémoire pour relire efficacement son texte](#)

[Le dictionnaire de rimes de Philippe](#) - [Fichier d'incitation du GD02 de Marie-Christine Toulas](#)

Les brevets d'écrivain de Jacques Faverjon (Ecole de la Chabure)

Outils d'incitation : images des « Belles histoires »

5 – Différenciation

Les consignes d'écriture, la correction et la réécriture sont différenciées suivant les compétences des élèves (ex : consigne plus ou moins ouverte, seule une partie du texte est à retravailler par l'élève en difficultés et le reste par le maître...).

6 – Correction

Le plus souvent, la correction se fait par un dialogue avec l'élève. Les corrections en différé prennent beaucoup de temps à l'enseignant et les annotations sont trop rarement exploitées par les élèves. Ceci implique une correction rapide et en grande partie verbale (la plupart des erreurs des élèves sont corrigeables par eux-mêmes une fois identifiées).

Tous les enfants étant sur des projets différents, ils n'ont pas tous besoin de se faire corriger au même moment. Ils ont aussi à leur disposition des outils nécessaires à la correction de leurs erreurs : dictionnaires, livret d'orthographe, livret de grammaire-conjugaison, bescherelles, logiciels éducatifs...

Quand la correction immédiate n'est pas possible, un code de correction simple est mis en place :

mot entouré : erreur d'orthographe d'usage (mot à recopier dans la marge, s'aider du dictionnaire)

mot souligné : erreur facile à corriger en s'aidant des outils.

mot souligné deux fois : erreur plus difficile, essaye de te corriger ou demande de l'aide.

+ lettres R : répétition – D : dictionnaire – MD : Mal dit

7- Evaluation

Brevets d'écrivain de Jacques Faverjon ??????????